

Aperçus économiques

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

par Feng Hou, Eden Crossman et Garnett Picot

Date de diffusion : le 18 août 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Feng Hou, Statistique Canada

Eden Crossman, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Garnett Picot, Réfugiés et Citoyenneté Canada

L'immigration économique au Canada est encadrée par un certain nombre de programmes, dont le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF), le Programme des candidats des provinces (PCP) et la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC). Dans le cadre de chacun de ces programmes, les demandes de résidence permanente sont évaluées en fonction de la capacité potentielle du candidat à réussir sur le marché du travail. Cependant, ces programmes sont tous administrés de manière différente, et leurs critères et processus de sélection sont différents. Les immigrants de la CEC et du PCP affichent des taux d'emploi et des niveaux de revenus supérieurs à ceux des immigrants du PTQF pendant les premières années suivant l'immigration, mais les immigrants du PCP ont des revenus inférieurs à ceux des immigrants de la CEC et du PTQF cinq ans après l'immigration. Les résultats plus positifs sur le marché du travail des immigrants de la CEC et du PCP sont principalement liés à leurs niveaux supérieurs dans le processus de sélection en deux étapes, soit la sélection des immigrants de la composante économique parmi le bassin travailleurs étrangers temporaires.

Il s'agit du quatrième de cinq articles sur le processus de sélection en deux étapes.

Introduction

L'expansion du Programme des candidats des provinces (PCP) et l'introduction de la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC) ont été des éléments moteurs de la création du processus de sélection des immigrants en deux étapes, soit le processus qui consiste à sélectionner les immigrants de la composante économique parmi d'anciens travailleurs étrangers temporaires (TET). En vertu de ce processus en deux étapes, les TET acquièrent de l'expérience de travail au Canada et leurs compétences et qualifications sont évaluées et mises à l'essai par des employeurs canadiens. Cette expérience de travail accroît leurs chances d'être admis comme immigrants économiques dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF), du Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PTQQ) et, plus particulièrement, du

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

PCP et de la CEC. Alors que la CEC cible spécifiquement les TET ayant de l'expérience de travail canadienne dans un emploi spécialisé, les TET peu qualifiés comptent souvent sur le PCP pour faire la transition vers la résidence permanente (Hou et Picot, 2016; Lu et Hou, 2017). Depuis le début des années 2010, les provinces et territoires ont ajusté leur PCP respectif pour mettre l'accent sur des critères de capital humain similaires à ceux du PTQF (IRCC, 2017).

Selon les résultats d'études antérieures, les immigrants qui ont été sélectionnés dans le cadre du PCP et de la CEC avaient tendance à avoir de meilleurs résultats initiaux sur le marché du travail que les immigrants de la composante économique (Hou et Picot, 2016; Lu et Hou, 2020; Pandey et Townsend, 2013). Une explication possible des écarts dans les résultats économiques selon le programme d'admission est leur différente utilisation de la méthode de sélection en deux étapes. Pratiquement tous les immigrants de la CEC sont des TET qualifiés, car au moins une année d'expérience de travail au Canada est requise pour être admissible à ce programme¹. Depuis le milieu des années 2000, le PCP a sélectionné une proportion beaucoup plus grande d'immigrants parmi les TET que le PTQF et le PTQQ (Hou, Crossman et Picot, 2020a). Puisque les immigrants qui sont d'anciens TET affichent des taux d'emploi et des revenus supérieurs à ceux des immigrants admis directement à partir de l'étranger (Hou et Bonikowska, 2018; Hou et Picot 2016; Sweetman et Warman, 2014), un programme d'admission comprenant une part supérieure d'anciens TET présenterait de meilleurs résultats moyens sur le marché du travail. Les différences dans le capital humain et le pays d'origine pourraient aussi donner lieu à différents résultats d'un programme d'admission à l'autre.

Le présent article examine l'incidence du processus de sélection en deux étapes sur les résultats à court terme et à moyen terme des immigrants de la composante économique admis en vertu de quatre grands programmes d'admission : le PTQF, le PCP, le PTQQ et la CEC. Ces programmes ont été conçus pour répondre à différents besoins économiques nationaux, régionaux et sectoriels. Les résultats sur le marché du travail des immigrants de la composante économique admis dans le cadre de ces programmes revêtent un certain intérêt sur le plan stratégique, car ils sont souvent utilisés comme indicateurs du succès d'un programme. Plus important encore, une meilleure compréhension des facteurs à l'origine de la réussite d'un programme peut contribuer à l'amélioration d'autres programmes.

Cet article est le quatrième d'une série portant sur l'importance croissante des TET dans la sélection des nouveaux immigrants au Canada et leur situation sur le marché du travail. Le premier article de la série propose une revue de la littérature canadienne et internationale qui traite des avantages et des risques potentiels de la sélection en deux étapes (Crossman, Hou et Picot, 2020), le deuxième porte sur l'expansion récente du processus de sélection en deux étapes au Canada (Hou, Crossman et Picot, 2020a); et le troisième examine si cette expansion est à l'origine de la majeure partie de l'amélioration de la situation des immigrants sur le marché du travail (Hou, Crossman et Picot, 2020b). Cet article commence par un examen des études antérieures sur les résultats des immigrants de la composante économique par programme d'admission, suivi par une analyse de l'incidence de la sélection en deux étapes sur les résultats sur le marché du travail par catégorie d'admission des immigrants de la composante économique.

1. Dans la Classification nationale des professions, l'expérience de travail spécialisé désigne les postes de gestionnaire (niveau de compétence 0); les emplois professionnels (type de compétence A) et les emplois techniques et métiers qualifiés (type de compétence B).

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Catégories d'admission et situation des immigrants sur le marché du travail

Jusqu'à la fin des années 1990, le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) était le principal programme d'admission pour la composante de l'immigration économique au Canada, avec le Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PTQQ), de moindre ampleur. Dans le but d'accroître la réactivité du système d'immigration aux pénuries de compétences régionales et sectorielles, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Programme des candidats des provinces (PCP) en 1998 et la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC) en 2008 (Ferrer, Picot et Riddell, 2014; IRCC, 2015 et 2017b). Le PCP est administré conjointement par les gouvernements fédéraux et les gouvernements provinciaux et territoriaux offrant un PCP. Les provinces et les territoires nomment des candidats à l'immigration pour leur propre secteur de compétence et en fonction de leurs propres besoins économiques et de croissance démographique, puis le ministère fédéral chargé de l'Immigration évalue la candidature en fonction des critères d'admissibilité fédéraux (IRCC, 2017). La CEC a pour but d'accroître la compétitivité mondiale du Canada en attirant et maintenant en poste des travailleurs hautement qualifiés et des diplômés internationaux ayant prouvé leur capacité à s'intégrer au marché du travail canadien (IRCC, 2015). La CEC offre une voie directe et accélérée vers la résidence permanente pour les travailleurs hautement qualifiés et les diplômés internationaux ayant acquis au moins une année d'expérience de travail dans un emploi spécialisé au Canada (IRCC, 2015; Alboim et Cohl, 2012).

En 2015, le Canada a mis sur pied le système Entrée express (EE) pour gérer les demandes de résidence permanente présentées au titre du PTQF, du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (PTMSF), de la CEC et du PCP (gouvernement du Canada, 2014). Le système EE a été conçu pour « accélérer le traitement des demandes, améliorer la capacité du système de sélection à combler les besoins sur le marché du travail, réduire l'arriéré de demandes et permettre la sélection des meilleurs candidats » [*traduction*] (Hiebert, 2019, p. 4). Comparativement au système précédent de points, le Système de classement global utilisé par le système EE pour sélectionner les demandeurs attribue plus de poids au fait d'avoir de l'expérience de travail canadienne et un emploi réservé. Par suite de la mise en place du système EE, des changements ont été apportés à la composition des catégories d'admission des immigrants de la composante économique. La part des immigrants admis dans le cadre du PTQF a diminué pour passer, en moyenne, de 29 % sur la période de 2010 à 2014 à 22 % sur la période de 2015 à 2018; la part de ceux admis dans le cadre de programmes provinciaux (PCP et PTQQ ensemble) a diminué pour passer de 50 % à 46 %; la part de ceux admis dans le cadre de la CEC a augmenté pour passer de 8 % à 19 %; et la part de ceux admis en vertu d'autres programmes fédéraux (p. ex. PTMSF, investisseurs, entrepreneurs, aides familiaux) est restée à 13 % (Hou, Crossman et Picot, 2020a).

Des études antérieures ont montré que les immigrants qui sont admis au Canada par l'intermédiaire des programmes du PCP et de la CEC présentent de meilleurs résultats sur le marché du travail que les autres immigrants de la composante économique, au moins pendant les premières années suivant leur admission au Canada. Dans une analyse des immigrants admis au cours de la période de 1999 à 2009, Pandey et Townsend (2013) ont montré que parmi les immigrants de la composante économique, ceux du PCP avaient des revenus initiaux supérieurs à ceux des programmes fédéraux, même si l'écart avait disparu après quelques années, après quoi les immigrants du PTQF avaient des revenus supérieurs. De plus, en Alberta et en Colombie-Britannique, où les immigrants du PCP présentaient les plus grands avantages sur le plan des revenus initiaux, les demandeurs des programmes provinciaux étaient tenus d'avoir une offre d'emploi. Cela a amené Pandey et Townsend (2013) à avancer l'hypothèse que l'avantage des immigrants du PCP relatif aux revenus initiaux était probablement lié aux offres d'emploi.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Hou et Picot (2016) ont examiné la situation des immigrants admis en 1999 et 2010, et ont aussi trouvé que les candidats des provinces avaient des salaires initiaux beaucoup plus élevés (au cours de la première année complète après l'immigration) que les immigrants du PTQF, mais cet avantage était entièrement attribuable à la part supérieure de candidats des provinces ayant des revenus au Canada avant leur admission.

Dans un rapport d'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), les résultats sur le marché du travail des demandeurs principaux du PTQF, du PCP et de la CEC arrivés au cours de la période de 2002 à 2014 sont comparés. Au cours des premières années suivant l'immigration, le taux d'emploi était plus élevé chez les immigrants de la CEC, et plus faible chez les ceux du PTQF, mais la différence entre les deux groupes était généralement faible et elle disparaissait cinq an après l'arrivée. Des résultats similaires ont été observés pour les trois programmes d'admission, mais les écarts étaient plus prononcés².

Lu et Hou (2020) ont trouvé que les immigrants récents de la CEC titulaires d'un grade universitaire avaient davantage tendance à occuper un emploi exigeant un grade universitaire que les immigrants du PTQF ayant le même niveau de scolarité en 2016. Les auteurs avancent que les immigrants de la CEC sont similaires aux immigrants parrainés par l'employeur aux États-Unis, en ce qui a trait à la participation de l'employeur pour sélectionner les TET qualifiés. Cependant, les immigrants du PCP titulaires d'un grade universitaire affichaient un taux d'appariement études-profession plus faible que celui des immigrants du PTQF, peut-être parce que de nombreux immigrants du PCP sont d'anciens TET avec des emplois peu ou moyennement spécialisés³.

Plus précisément, Picot et Hou (2020) ont examiné les différences par programme d'admission dans l'utilisation des compétences des récents demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques ayant un grade universitaire dans les domaines de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM). Des quatre programmes (CEC, PCP, PTQF et PTQQ), les immigrants de la CEC étaient proportionnellement plus nombreux à occuper des professions en STGM et à toucher les revenus moyens les plus élevés. Les immigrants du PCP affichaient la plus faible proportion de professions en STGM, mais ils se classaient au deuxième rang des revenus moyens les plus élevés. Les immigrants du PTQF et du PTQQ affichaient des proportions similaires de professions en STGM, se situant entre les programmes de la CEC et du PCP.

Sélection des immigrants en deux étapes et résultats économiques par programme d'admission

Fondé sur les données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), le présent article propose une analyse à jour de la mesure dans laquelle les différences dans le recours de la sélection des immigrants en deux étapes expliquent la variation des résultats sur le marché du

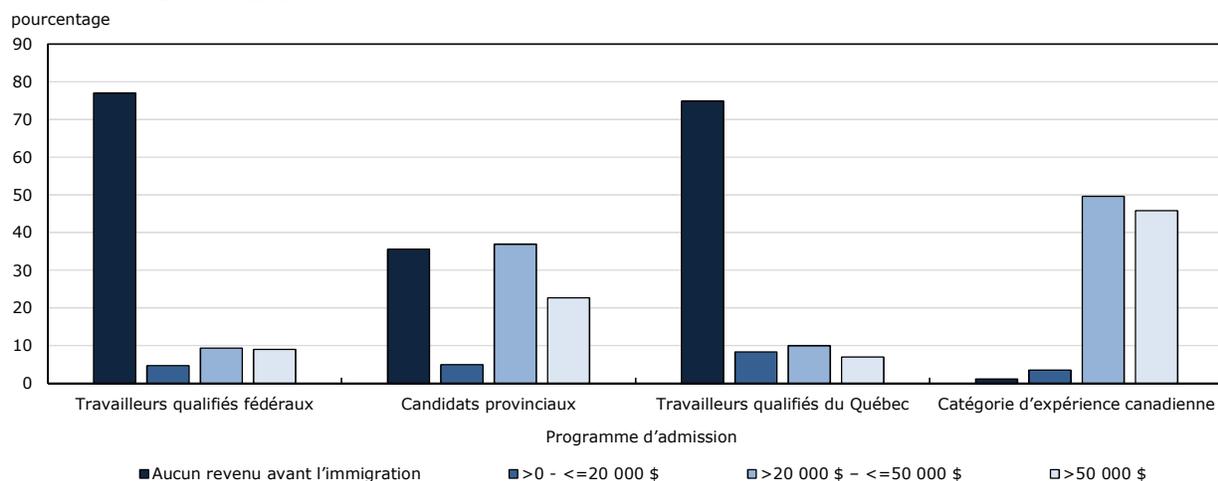
-
2. Les écarts salariaux par programme d'admission n'ont pas disparu, même après avoir tenu compte des années depuis l'immigration, de l'âge à l'arrivée, du niveau de scolarité, de la connaissance des langues officielles, de la province de résidence, du niveau de compétence de la profession visée et des permis temporaires précédents.
 3. Comparativement aux demandeurs principaux du PCP, les demandeurs principaux du PTQF affichent traditionnellement la part la plus élevée de personnes ayant l'intention de travailler dans des professions qui sont classées comme un niveau de compétence A (professions qui exigent habituellement un grade universitaire). Les professions visées par les demandeurs principaux du PCP, en revanche, couvrent habituellement tous les niveaux de compétence.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

travail des immigrants de la composante économique admis dans le cadre des quatre grands programmes d'admission (CEC, PCP, PTQF et PTQQ). L'analyse porte sur les demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au pays, et qui sont arrivés au cours de la période de 2009 (la première année complète après la mise en œuvre de la CEC) à 2016⁴. Le niveau maximal de revenus au Canada avant l'immigration⁵ est utilisé pour saisir l'incidence de la sélection en deux étapes. Des études antérieures ont utilisé les années d'expérience de travail canadienne ou le fait de posséder un permis de travail temporaire comme indication d'une sélection en deux étapes. Cependant, de récentes constatations laissent entendre que les revenus réels avant l'immigration (ou la valeur effective des compétences sur le marché) sont un meilleur indicateur des revenus après l'admission que l'expérience de travail précédente uniquement (Hou et Picot 2016, p. 320).

On observe des différences prononcées, selon les quatre programmes d'admission, dans les niveaux de revenus au Canada avant l'immigration des demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques (tableau 1). Au cours de la période de 2009 à 2016, environ les trois quarts des immigrants du PTQF et du PTQQ n'avaient aucun revenu au Canada avant leur immigration. En comparaison, environ les deux tiers des immigrants du PCP et essentiellement tous les immigrants de la CEC avaient des revenus au Canada avant leur immigration. Sans surprise, près de la moitié des immigrants de la CEC affichaient des revenus élevés (plus de 50 000 \$ en dollars constants de 2017) au Canada avant d'obtenir leur résidence permanente.

Graphique 1
Répartition en pourcentage des revenus au Canada avant l'immigration par programme d'admission chez les demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques, arrivées de 2009 à 2016



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

4. La CEC a été mise en œuvre en septembre 2008, mais aucun immigrant n'a été admis selon cette catégorie au cours de cette année-là. La cohorte de 2009 est la cohorte de départ pour cette catégorie.
5. Le revenu annuel maximal d'un TET touché au Canada jusqu'à 10 ans avant d'obtenir la résidence permanente.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Le tableau 1 montre le taux annuel d'emploi⁶ des demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques par programme d'admission au cours de la première année complète (pour les arrivées de 2009 à 2016) et de la cinquième année (arrivées de 2009 à 2012) après l'immigration. Les immigrants de la CEC et du PCP affichaient des taux d'emploi observés de loin supérieurs à ceux des immigrants du PTQF, particulièrement au cours de la première année, mais aussi cinq ans après l'immigration (cohorte de 2009 à 2012). Par exemple, le taux d'emploi des immigrants de la CEC était 15 points de pourcentage plus élevé au cours de la première année, et 6 points de pourcentage plus élevé à la cinquième année, que celle des immigrants du PTQF, respectivement. Cependant, les différences dans le taux d'emploi à l'intérieur de chaque niveau de revenus au Canada avant l'immigration, particulièrement dans les niveaux de revenus moyens et élevés, étaient beaucoup moins importantes. Cela laisse supposer que les différences dans la répartition des immigrants de la composante économique par revenus avant l'immigration jouent un rôle significatif pour expliquer les différences à travers les programmes d'admission dans les taux d'emploi agrégés.

Tableau 1
Taux d'emploi des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique par programme d'admission

	Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	Programme des candidats des provinces	Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec	Catégorie de l'expérience canadienne
	pourcentage			
Première année complète après l'immigration (arrivées de 2009 à 2016)				
Tous	80,1	92,5	76,7	95,0
Aucun revenu au Canada avant l'arrivée	76,2	85,3	71,1	‡
Revenus faibles au Canada avant l'arrivée	86,0	91,0	87,1	82,9
Revenus moyens au Canada avant l'arrivée	93,4	96,6	95,6	94,1
Revenus élevés au Canada avant l'arrivée	96,8	97,5	97,2	97,4
Cinquième année après l'immigration (arrivées de 2009 à 2012)				
Tous	85,6	91,5	87,4	91,9
Aucun revenu au Canada avant l'arrivée	84,4	87,5	86,5	‡
Revenus faibles au Canada avant l'arrivée	84,9	91,0	89,6	81,7
Revenus moyens au Canada avant l'arrivée	90,8	94,7	93,3	91,6
Revenus élevés au Canada avant l'arrivée	93,5	95,3	93,5	94,2

‡ échantillon de très petite taille

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Des tendances similaires sont observées dans les revenus annuels des principaux demandeurs de la catégorie des immigrants économiques occupés (tableau 2). Les immigrants de la CEC ont gagné 56 % de plus que les immigrants du PTQF au cours de la première année complète après leur immigration, et 30 % de plus à la cinquième année. Les immigrants du PCP avaient des revenus supérieurs à ceux des immigrants du PTQF au cours de la première année, mais pas cinq ans après l'immigration. Les immigrants du PTQQ avaient les revenus les plus faibles, tant à la première année qu'à la cinquième année après l'immigration. Ces grandes différences par

6. Le taux d'emploi annuel désigne le pourcentage d'immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi d'au moins 500 \$ au cours d'une année d'imposition donnée.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

programme d'admission sont devenues beaucoup plus petites ou se sont même inversées lors de comparaisons à l'intérieur de chaque niveau de revenus au Canada avant l'immigration. Encore une fois, cela laisse supposer que les différences dans la répartition des revenus avant l'admission représentaient la majeure partie de la variation des revenus à l'intérieur des programmes d'admission.

Tableau 2
Revenus d'emploi annuels des demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques par programme d'admission

	Travailleurs qualifiés fédéraux	Candidats provinciaux	Travailleurs qualifiés du Québec	Catégorie d'expérience canadienne
en dollars constants de 2017				
Première année complète après l'immigration (arrivées de 2009 à 2016)				
Tous	42 100	47 300	31 200	65 800
Aucun revenu au Canada avant l'arrivée	33 800	29 400	23 200	‡
Faibles revenus au Canada avant l'arrivée	30 000	33 300	27 000	30 300
Revenus moyens au Canada avant l'arrivée	40 000	37 900	39 000	38 200
Revenus élevés au Canada avant l'arrivée	101 200	88 800	86 100	96 500
Cinquième année après l'immigration (arrivées de 2009-2012)				
Tous	59 200	56 400	43 100	76 800
Aucun revenu au Canada avant l'arrivée	53 900	40 900	39 400	‡
Faibles revenus au Canada avant l'arrivée	58 600	47 000	46 100	51 400
Revenus moyens au Canada avant l'arrivée	54 900	48 300	51 100	51 300
Revenus élevés au Canada avant l'arrivée	113 500	99 200	102 500	110 400

‡ Taille d'échantillon très réduite

Note : Les revenus sont arrondis au multiple de 100 le plus proche.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Pour confirmer cette possibilité, des modèles multivariés sont construits avec le taux d'emploi et les revenus comme variables de résultats. Les variables explicatives comprennent le programme d'admission, le niveau de revenus au Canada avant l'immigration, la région d'origine, le niveau de scolarité, la connaissance d'une langue officielle, si la personne a étudié au Canada⁷, l'âge à l'admission, la province de résidence et la taille de la population de la ville de résidence. Une comparaison des résultats observés et corrigés par catégorie d'admission révèle la mesure dans laquelle les différences observées peuvent être attribuées aux revenus au Canada avant l'immigration et à d'autres covariables.

Le tableau 3 présente les taux d'emploi et les revenus annuels ajustés. Après avoir tenu compte des différences entre les variables explicatives à l'intérieur des programmes, on a observé peu de différences dans le taux d'emploi par catégorie d'admission au cours de la première année après l'arrivée. Cela indique que les variables explicatives représentaient la majeure partie de la

7. Cela est mesuré selon qu'un immigrant a déjà possédé un permis d'études au Canada avant son immigration. Parmi les demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques qui sont arrivés entre 2009 et 2016, la part ayant un permis d'études avant l'immigration était de 13 % pour les immigrants du PTQF, 24 % pour les immigrants du PCP, 18 % pour les immigrants du PTQQ et 50 % pour les immigrants de la CEC.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

différence parmi les catégories d'immigrants dans les taux observés. Une analyse de décomposition supplémentaire montre que les différences dans le niveau de revenus au Canada avant l'immigration constituaient la variable la plus importante, représentant 64 % de la différence dans le taux d'emploi entre les demandeurs principaux de la CEC et du PTQF au cours de la première année après l'immigration⁸. Si l'on se concentre sur la différence dans les taux d'emploi entre les immigrants du PCP et ceux du PTQF, la décomposition montre que 43 % de la différence était attribuable aux revenus au Canada avant l'immigration, 19 % était attribuable aux différences entre les pays d'origine et 26 % était attribuable aux différences entre les provinces de résidence. Les résultats de l'analyse de décomposition selon la cinquième année après l'immigration montrent des tendances similaires à celles des résultats pour la première année.

Tableau 3

Incidences sur l'emploi ajustées¹ et revenus annuels des demandeurs principaux de la catégorie des immigrants économiques âgés de 20 à 54 ans à l'admission, certaines catégories d'admission

	Première année complète après l'immigration (arrivées de 2009 à 2016)	Cinquième année après l'immigration (arrivées de 2009 à 2012)
	pourcentage	
Incidence sur l'emploi		
Travailleurs qualifiés fédéraux	84,1	87,7
Candidats provinciaux	84,6	85,6
Travailleurs qualifiés du Québec	86,4	90,7
Catégorie d'expérience canadienne	83,9	87,6
	en dollars constants de 2017	
Revenus annuels		
Travailleurs qualifiés fédéraux	45 800	59 500
Candidats provinciaux	45 100	50 600
Travailleurs qualifiés du Québec	41 100	52 000
Catégorie d'expérience canadienne	46 400	57 800

1. Les résultats ajustés sont dérivés de modèles de régression multivariée et présument que chaque catégorie d'admission comprend la même répartition du niveau de revenus au Canada avant l'immigration, niveau de scolarité, langue, si la personne a étudié au Canada, pays d'origine, répartition géographique et âge à l'arrivée.

Note : Les revenus sont arrondis au multiple de 100 le plus proche.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Les grandes différences observées dans les revenus par catégorie d'admission ont aussi disparu pour la plupart après avoir tenu compte des revenus au Canada avant l'immigration et d'autres covariables, ce qui indique que les variables explicatives ont expliqué la plupart des différences entre les revenus réels à travers les programmes d'immigrants. La différence dans la part des immigrants qui avaient des revenus avant l'immigration a représenté l'entièreté de l'écart salarial au cours de la première année, et 94 % de l'écart au cours de la cinquième année entre les immigrants de la CEC et ceux du PTQF. La situation pour l'écart salarial entre les immigrants du PCP et ceux du PTQF est quelque peu différente. Les immigrants du PCP ne présentaient aucun avantage sur le plan des revenus ajustés au cours de la première année, et affichaient des revenus

8. Le plus jeune âge et le nombre inférieur de femmes parmi les immigrants de la CEC ont représenté 21 % de plus.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

ajustés inférieurs à ceux des immigrants du PTQF à la cinquième année. L'avantage initial observé des immigrants du PCP sur les immigrants du PTQF sur le plan des revenus réels était entièrement attribuable à une part supérieure des revenus de niveau moyen et de niveau élevé au Canada avant l'immigration chez les immigrants du PCP. On ne sait pas exactement pourquoi cinq ans après l'immigration, les immigrants du PCP gagnaient significativement moins (environ 15 %) que les immigrants du PTQF ayant des caractéristiques sociodémographiques similaires et une expérience de travail canadienne avant l'immigration. Une possibilité est que de nombreux immigrants du PCP sont d'anciens TET qui occupaient des emplois peu ou moyennement spécialisés, dont la croissance des salaires est généralement faible. Cette possibilité est appuyée par une analyse descriptive de la répartition des professions chez les immigrants qui sont arrivés entre 2010 et 2015 et ont déclaré une profession au Recensement de 2016. Selon cette analyse, les 30 professions les plus courantes des immigrants du PCP comprenaient 12 professions dans les ventes et les services et 9 professions de cadre de direction ou professions libérales. En comparaison, parmi les 30 professions les plus courantes des immigrants du PTQF, 7 étaient des professions dans les ventes et les services alors que 15 étaient des professions de cadre de direction ou des professions libérales⁹.

Les revenus réels et les taux d'emploi inférieurs des immigrants du PTQQ sont principalement attribuables à la province de résidence. La plupart des immigrants du PTQQ (85 % pendant la première année complète et 81 % à la cinquième année) vivaient au Québec, où le taux d'emploi et les revenus de tous les immigrants de la composante économique, pendant la période à l'étude, étaient généralement inférieurs à ceux de leurs homologues dans les autres principales provinces de destination des immigrants¹⁰.

Résumé

Au cours de la période de 2009 à 2016, les demandeurs principaux de la composante économique sélectionnés par l'intermédiaire du PCP et de la CEC affichaient des taux d'emploi et des revenus initiaux (au cours de la première année complète) plus élevés que leurs homologues sélectionnés dans le cadre du PTQF. Une grande partie de cette différence (entre 43 % et 100 %) était attribuable à une proportion supérieure d'immigrants du PCP et de la CEC ayant des niveaux de revenus moyens ou supérieurs au Canada avant leur immigration.

Cinq ans après l'immigration, les immigrants du PCP et de la CEC avaient toujours des taux d'emploi plus élevés que les immigrants du PTQF. Encore une fois, les écarts étaient surtout attribuables aux différences entre les programmes d'admission dans la part des immigrants ayant des revenus au Canada avant l'immigration. Une fois ces différences prises en compte, les immigrants de la CEC et du PTQF avaient des revenus similaires à ceux du PTQF cinq ans après leur immigration. En d'autres mots, les immigrants du PTQF s'approcheraient probablement du taux de réussite des immigrants de la CEC s'ils avaient eu le même niveau de revenus au Canada avant leur immigration, même s'ils étaient passés par différents processus de sélection.

-
9. Parmi tous les travailleurs, les gestionnaires sont ceux dont les taux de rémunération se sont le plus améliorés depuis la fin des années 1990. Leurs revenus ont grandement augmenté dans la plupart des groupes industriels et dans les entreprises de toutes tailles. Par contre, les revenus des cols bleus dans les domaines de la fabrication, des employés de bureau et des vendeurs de commerces de détail n'ont pratiquement pas augmenté (Morissette, 2008).
 10. Selon les données du Recensement de 2016, le revenu médian au Québec, qui se chiffrait à 59 822 \$, figurait à l'avant-dernier rang en 2015 (le Nouveau-Brunswick affichait le revenu médian le plus faible, celui-ci se situant à 59 347 \$) (Statistique Canada, 2017).

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Cependant, les immigrants du PCP avaient des revenus significativement moins élevés que ceux des immigrants du PTQF cinq ans après l'immigration. Une explication possible est que les immigrants du PCP pourraient être plus susceptibles d'être sélectionnés pour occuper des emplois peu ou moyennement spécialisés, qui ont tendance à avoir une faible croissance de la rémunération. Ces résultats appuient l'argument de recherches antérieures, à savoir que ce n'est pas le simple fait d'avoir une expérience de travail canadienne avant l'immigration, mais aussi d'avoir une expérience de travail canadienne dans un emploi hautement spécialisé qui est un indicateur clé de meilleurs résultats sur le marché du travail après l'immigration (Hou et Picot, 1996; Hou et Lu, 2017).

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Références

Alboim, N., et K. A. Cohl. 2012. « Shaping the future: Canada's rapidly changing immigration policies ». Maytree Foundation.

Crossman, E., F. Hou et G. Picot. 2020. « Sélection des immigrants en deux étapes : examen des avantages et des risques potentiels ». Statistique Canada. À venir.

Ferrer, A.M., G. Picot et W.C. Riddell, 2014. « New directions in immigration policy: Canada's evolving approach to the selection of economic immigrants ». *International Migration Review* 48 (3) : 846 à 867.

Gouvernement du Canada. 2014. Instructions ministérielles concernant le système de gestion des demandes Entrée express. Consulté le 18 mars 2020 <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/instructions-ministerielles/systeme-gestion-demandes-entree-express.html>.

Hiebert, D. 2019. *The Canadian Express Entry System for Selecting Economic Immigrants: Progress and Persistent Challenges*. Washington, DC : Migration Policy Institute.

Hou, F., E. Crossman et G. Picot. 2020a. « Sélection des immigrants en deux étapes : évolution récente au Canada ». Statistique Canada. À venir.

Hou, F., E. Crossman et G. Picot. 2020b. « Sélection des immigrants en deux étapes : tendances récentes de la situation des immigrants sur le marché du travail ». Statistique Canada. À venir.

Hou, F., et A. Bonikowska. 2018. « Selections before the selection: the earnings advantage of host-country work experience before permanent residence ». *International Migration Review* 52 (3) : 695 à 723.

Hou, F. et G. Picot. 2016. « Changing immigrant characteristics and pre-landing Canadian earnings: Their effect on entry earnings over the 1990s and 2000s ». *Canadian Public Policy-Analyse de Politiques* 42 (3) : 308 à 232.

Hou, F., et Y. Lu. 2017. « International students, immigration and earnings growth: the effect of a pre-immigration host-country university education ». *IZA Journal of Development and Migration* 7 (5) : 1 à 24. DOI : 10.1186/s40176-017-0091-5.

IRCC. 2015. Évaluation de la catégorie de l'expérience canadienne. Division de l'évaluation, numéro de référence : E1-2013.

IRCC. 2017. Évaluation du Programme des candidats des provinces. Division de l'évaluation, numéro de référence : E1-2015.

Lu, Y., et F. Hou. 2017. *Transition de l'état de travailleurs étrangers temporaires à celui de résidents permanents, 1990 à 2014*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 389, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Lu, Y. et F. Hou. 2020. « Immigration system, labor market structures, and overeducation of high-skilled immigrants in the United States and Canada ». *International Migration Review* DOI : 10.1177/0197918319901263.

Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?

Morissette, R. 2008. « Les gains au cours de la dernière décennie ». *Perspectives*. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Pandey, M., et J. Townsend. 2013. « Provincial Nominee Programs: An Evaluation of Earnings and Settlement Rates of Nominees ». *Canadian Public Policy* 39 (4) : 603 à 618.

Picot, G., et F. Hou. 2020. Comparaison Canada-É.-U. des résultats sur le marché du travail des immigrants dans les STGM. Statistique Canada. À venir.

Statistique Canada. 2017. « Revenu des ménages au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 ». *Le Quotidien*, 13 septembre 2017.

Sweetman, A. et C. Warman. 2014. « Former temporary foreign workers and international students as sources of permanent immigration ». *Canadian Public Policy* 40 (4) : 392 à 407.